Webmagazine - octobre 2026 - AURA Hlm

EN DIRECT DES ORGANISMES

AURA Hlm
Auvergne-Rhône-Alpes
Association régionale Hlm



Coopérer, transformer, accompagner : des solutions pour les défis d'aujourd'hui

Organisation, RH & Com'

• Hommage • Démarche RSE • Sensibilisation Octobre Rose • Faire alliance avec les acteurs du territoire • Projet d'entreprise Fil'Good

Vu au Congrès Hlm

• Etoiles HLM du LAB Habitat • Trophées de l'innovation • Partenariats au service de la rénovation, de l'IA, du logement des jeunes, des seniors • Pannes d'ascenseurs et accompagnement des locataires • Seconde vie • Sobriété énergétique

Politiques sociales

• Habitat inclusif • Logements adaptés au vieillissement

Zoom Santé mentale

• Formation des agents de résidence • Renforcement des compétences pour mieux réagir et alerter

Qualité de service

• Faciliter l'intervention des secours • Sensibilisation des gardiens au tri des déchets • Réemploi opération Colec • Un lieu de vie ouvert et créateur de lien

Maîtrise d'ouvrage et patrimoine

• Logements témoins • Géothermie • Chaufferie Biomasse • Biosourcé • Plan ascenseurs • Acquisition-amélioration • Centre-Bourg • Attractivité • Livraison dans un environnement pavillonnaire

©Alevergne Habitat - Résidence La Glacière

SOMMAIRE

P3. Organisation, RH & Com'

P3. assemblia, la SPL de Clermont Auvergne et Domia rendent hommage à Rachid Kander, Directeur général engagé et profondément apprécié

P4. Le Groupe Deux Fleuves participe à la création d'une forêt sentinelle dans le Pilat

P5. La SVU mobilise ses locataires et ses collaborateurs pour une cause solidaire

P6. Octobre Rose : HABITAT ET MÉTROPOLE mobilisé pour la lutte contre le cancer du sein

P7. À la Foire du Dauphiné, Valence Romans Habitat réunit élus et partenaires autour du logement social

P8. Le Groupe Deux Fleuves réunit 480 collaboratrices et collaborateurs pour sa deuxième journée Fil'Good

P9. Vu au Congrès Hlm

P9. OPHEOR donne une seconde vie à Sullycité : 18 logements pour les jeunes au cœur de Roanne

P10. Batigère Rhône-Alpes récompensé aux Trophées de l'Innovation Hlm 2026 de l'USH pour son projet de construction en paille et bois

P11. Logement, rénovation, intelligence artificielle : assemblia fait progresser ses projets

P12. GrandLyon Habitat et la Banque des Territoires : un partenariat au service de la rénovation du patrimoine social lyonnais

P13. La Banque des Territoires et Halpades renforcent leur engagement pour les jeunes en Haute-Savoie

P13. Deux Fleuves Senior & Autonomie et MonSenior s'engagent pour développer des solutions inclusives et adaptées aux besoins des personnes âgées

P15. Pannes d'ascenseurs : GrandLyon Habitat renforce l'accompagnement de ses locataires

P16. HABITAT ET MÉTROPOLE : la transformation du 7 rue Paul Signac illustre le potentiel de la seconde vie du patrimoine social

P16. OPHEOR mise sur la donnée pour une répartition plus équitable des frais de chauffage

P17. Politiques sociales

P17. Deux Fleuves Loire Habitat inaugure la résidence « Le Richarme » à Rive-de-Gier, un habitat inclusif en cœur de ville

P18. Auvergne Habitat développe So'Séniors®, une offre de logements adaptée au vieillissement de la population

P19. Zoom Santé mentale

P19. « Et vous, ça va » ? Quand les agents de résidence de Lyon Métropole Habitat se forment sur la santé mentale

P20. assemblia renforce les compétences de ses équipes pour mieux réagir et alerter face à la souffrance psychique

P21. Qualité de service & cadre de vie

P21. Auvergne Habitat et les bailleurs sociaux du Puy-de-Dôme s'engagent pour faciliter l'intervention des secours dans les résidences

P22. Tri des déchets : les gardiens d'assemblia, des ambassadeurs mieux informés

P23. Avec l'opération Colec, Deux Fleuves Loire Habitat mobilise ses locataires pour donner une seconde vie aux appareils électriques

P24. L'OPHIS du Puy-de-Dôme fait de la résidence La Visitation un lieu de vie ouvert et créateur de lien à Clermont-Ferrand

P25. Maîtrise d'ouvrage et Patrimoine

P25. assemblia anticipe les usages et prépare l'accueil de ses futurs habitants grâce aux logements témoins

P26. À Saint-Héand, Deux Fleuves Loire Habitat développe des résidences exemplaires sur le plan environnemental

P27. HABITAT & MÉTROPOLE accélère la transition énergétique à Saint-Étienne avec la nouvelle chaufferie bois-énergie de Montchovet

P28. Auvergne Habitat inaugure une résidence exemplaire à Beaumont intégrant matériaux biosourcés et réemploi

P29. Réhabilitation des Chardons à Cours : Deux Fleuves Rhône Habitat crée pour la première fois deux ascenseurs dans l'existant

P30. À Oullins, GrandLyon Habitat transforme l'existant pour maintenir une offre abordable

P31. HABITAT ET MÉTROPOLE inaugure le NEOZ, un lieu pensé pour favoriser les synergies entre activités professionnelles et résidentielles

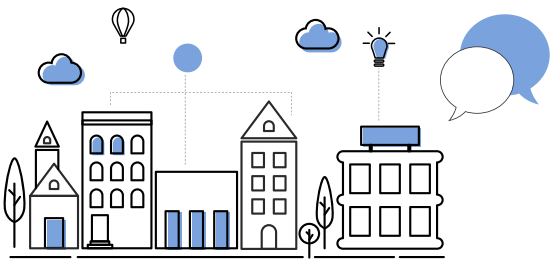
P32. GrandLyon Habitat inaugure le premier bâtiment réhabilité de la résidence Léo Lagrange à Vénissieux

P33. Auvergne Habitat lance la réhabilitation d'envergure de la résidence La Glacière 2 à Clermont-Ferrand

P33. L'Anneau historique de Millery : tous les savoir-faire du Groupe Deux Fleuves réunis au service des territoires

P35. À Couzon-au-Mont-d'Or, Lyon Métropole Habitat inaugure 14 logements sociaux et un local médical

P36. À Lyon 3e, cinq nouveaux logements familiaux de GrandLyon Habitat s'intègrent dans un environnement pavillonnaire



Hommage

assemblia, la SPL de Clermont Auvergne et Domia rendent hommage à Rachid Kander, Directeur général engagé et profondément apprécié

Assemblia, la SPL Clermont Auvergne et Domia ont l'immense tristesse de faire part du décès brutal de Rachid Kander. Profondément bouleversés par sa disparition, leurs présidentes, leurs administrateurs et leurs équipes souhaitent lui rendre hommage.

Au-delà du Directeur général, c'était un homme d'une infinie gentillesse et attentif aux autres, que ses collaborateurs n'oublieront pas. Sa disponibilité, son écoute et sa chaleur humaine ont marqué celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés.

À son exigence professionnelle et à sa loyauté s'ajoutait une qualité précieuse : celle d'accorder sa confiance et de donner à chacun le sentiment de compter. Cette attention portée aux personnes restera au cœur du souvenir qu'il laisse auprès de tous ses collaborateurs.

Engagé dans la transformation des villes et le développement du territoire, Rachid Kander a accompagné des projets qui continueront de témoigner de son action. Ses collaborateurs souhaitent aujourd'hui saluer cet engagement, mais aussi la place qu'il occupait dans leur quotidien, avec une profonde reconnaissance et une grande affection.

Son absence laisse un vide immense au sein des équipes. Madame Dominique Marquié, Présidente d'assemblia, Madame Géraldine Bastien, Présidente de la SPL Clermont Auvergne, Madame Françoise Nouhen, Présidente de Domia (filiale d'assemblia), les administrateurs et l'ensemble de ses collaborateurs adressent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances et s'associent de tout coeur à leur peine.

Contact :

Alice Battut, Directrice de la Communication, assemblia - alice.battut@assemblia.fr



©Emmanuel Therond

Démarche RSE

Le Groupe Deux Fleuves participe à la création d'une forêt sentinelle dans le Pilat

Aux côtés de Forestor et du Parc naturel régional du Pilat, le Groupe Deux Fleuves s'engage dans un projet de reboisement expérimental pour accompagner l'adaptation des espaces forestiers aux évolutions climatiques, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes locaux. La convention de partenariat a été signée le 11 septembre 2026 à Pélussin.

Une forêt sentinelle face au changement climatique

Tempêtes, incendies, sécheresses : la forêt du Pilat subit des atteintes répétées. Pour préparer les forêts de demain, Forestor et le Parc naturel régional du Pilat développent un projet de « forêt sentinelle ».

Le principe : tester de nouvelles combinaisons d'essences et observer leur capacité d'adaptation au climat.

La convention engage les trois partenaires à créer une forêt sentinelle, pour adapter les espaces forestiers aux évolutions climatiques tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes locaux. Pour le Groupe Deux Fleuves, engagé dans une démarche RSE reconnue par le label AFNOR « Engagé RSE » (ISO 26000, niveau Confirmé), ce partenariat traduit sa volonté d'agir concrètement, avec les acteurs et actrices de son territoire.


©Groupe Deux Fleuves

Les grandes lignes du projet

La parcelle d'un hectare accueillera environ 1 200 arbres. Dix à quinze essences différentes y seront associées, sélectionnées pour leur capacité d'adaptation aux évolutions climatiques et aux conditions locales.

Les jeunes arbres seront ensuite protégés et entretenus pendant trois ans pour favoriser leur développement et leur implantation durable.

Découvrez le projet en vidéo en cliquant-ici.

Un engagement dans la durée

Avec cette initiative, le Groupe Deux Fleuves contribue à l'adaptation des territoires du Rhône et de la Loire au changement climatique, en inscrivant sa démarche RSE dans des actions locales et durables.

Le partenariat a été officialisé par la signature d'une convention le 11 septembre 2026 dans les locaux du Parc naturel régional du Pilat à Pélussin.

Cette signature n'est qu'une première étape : d'autres actions viendront rythmer les prochaines années, pour suivre l'évolution de la parcelle et associer les collaboratrices et collaborateurs du Groupe à ce projet.



Signature de la convention de partenariat le 11 septembre en présence de Georges Ziegler, Président du Département de la Loire et co-Président du Groupe Deux Fleuves, Virginie Bonnet-Ferrand, Présidente du Parc du Pilat, Philippe Marion, Vice-Président du Parc du Pilat, Xavier Inglebert, Directeur Général du Groupe Deux Fleuves, Daniel Boudaille, Président de Forestor.

Pour en savoir plus :

Alexandra Doutre, Responsable Communication, Groupe Deux Fleuves - a.doutre@deuxfleuves.fr


©SVU

Démarche RSE

La SVU mobilise ses locataires et ses collaborateurs pour une cause solidaire

À l'occasion de la Pyramide de chaussures, organisée les 25 et 26 septembre 2026 par Handicap International, pour la première fois à Villeurbanne et dans le décor unique des Gratte-Ciel, la SVU a souhaité sensibiliser et impliquer ses locataires et ses collaborateurs avec une visite exclusive.

En immersion au cœur d'une cause humanitaire

Cette visite a permis aux participants de découvrir les actions menées par Handicap International auprès des populations touchées par les conflits armés. À travers différents stands de sensibilisation, une démonstration de déminage et des temps d'échange avec les équipes de l'association, chacun a pu mieux comprendre les conséquences des mines antipersonnel et l'importance de la mobilisation citoyenne. La visite s'est conclue par un lancer de chaussures sur la célèbre Pyramide de chaussures, symbole du combat porté par l'association.

Un engagement partagé au service de la solidarité

En participant à cette action, la SVU réaffirme son engagement en faveur d'une société plus solidaire et responsable. Cette initiative a également permis de sensibiliser ses parties prenantes à une cause humanitaire majeure, tout en mettant en lumière le combat mené depuis de nombreuses années par Handicap International contre les mines antipersonnel et leurs conséquences sur les populations civiles à travers le monde. Au-delà de cette action de sensibilisation, cette initiative fait écho aux valeurs qui guident quotidiennement l'action de la SVU en tant que bailleur social en favorisant l'accès au logement pour tous.

Pour en savoir plus :

Thomas Perez, Chef de projet Communication & RSE, SVU - thomas.perez@svu.fr

Sensibilisation

Octobre Rose : HABITAT ET MÉTROPOLE mobilisé pour la lutte contre le cancer du sein

À l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein, HABITAT ET MÉTROPOLE renouvelle son engagement en faveur de la prévention et de la lutte contre cette maladie. À travers cette mobilisation collective, les collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise ont souhaité apporter leur soutien aux personnes touchées par la maladie ainsi qu'à leurs proches.



©HABITAT ET MÉTROPOLE

Cette année, cet engagement s'est traduit par plusieurs actions de sensibilisation. Des affiches ont été apposées dans les bureaux afin de rendre cette cause visible au quotidien et de rappeler l'importance de la prévention. En complément, une capsule de sensibilisation a été distribuée à chaque collaboratrice et collaborateur. Grâce à son message dédié à l'autopalpation et à son QR code, ce support invite chacun à s'informer et à adopter les bons réflexes pour prendre soin de sa santé. Une vidéo de sensibilisation a également été diffusée et relayée sur les réseaux sociaux afin de toucher un public plus large.

L'engagement s'est aussi concrétisé sur le terrain avec la participation des équipes à la 8e édition de la Sainté Rose. Cet événement, placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité, a rassemblé les participants autour d'un objectif commun : soutenir la lutte contre le cancer du sein et renforcer la sensibilisation.

Au-delà de ces initiatives, cette mobilisation rappelle l'importance de la prévention et du dépistage précoce. S'informer et réaliser les examens recommandés sont des démarches essentielles pour favoriser une meilleure prise en charge de la maladie.


©HABITAT ET MÉTROPOLE

La participation des équipes d'HABITAT ET MÉTROPOLE illustre les valeurs de solidarité et de cohésion portées par l'entreprise. En réunissant les collaborateurs autour d'une cause commune, ces actions contribuent à renforcer la prise de conscience collective et à témoigner de notre soutien aux personnes touchées par la maladie.

HABITAT ET MÉTROPOLE remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis dans ces initiatives et ont contribué à faire vivre cette belle dynamique collective.

Ensemble, continuons à sensibiliser, à prévenir et à soutenir toutes les personnes touchées par le cancer du sein !

Pour en savoir plus :

Sonia Lancelevee, Chargée de communication, HABITAT ET MÉTROPOLE
sonia.lancelevee@habitat-metropole.fr

Faire alliance

À la Foire du Dauphiné, Valence Romans Habitat réunit élus et partenaires autour du logement social

À Romans-sur-Isère, la Foire du Dauphiné a offert à Valence Romans Habitat (VRH) l'occasion de réunir sur son stand des élus et des partenaires professionnels. Un temps de rencontre pour mettre à l'honneur les coopérations locales qui permettent de construire et de réhabiliter les logements du territoire.

Un lieu de dialogue entre acteurs du territoire

En participant au Club Pro de la Foire du Dauphiné, VRH s'inscrit dans une dynamique de rencontres entre acteurs économiques locaux. Entreprises du bâtiment, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, notaires, partenaires et élus locaux ont répondu présent sur le stand.

Ce rendez-vous a permis de prolonger, dans un cadre convivial, les relations de travail qui se nouent au quotidien autour des opérations de logement social.

Il a aussi été l'occasion de rappeler la place de chacun dans leur réussite : la connaissance des besoins locaux portée par les élus, l'expertise des professionnels et l'engagement du bailleur au service des habitants.

Des coopérations qui se concrétisent dans les projets

Construire de nouveaux logements et réhabiliter le patrimoine existant nécessitent de croiser les compétences et de maintenir un dialogue tout au long des projets. Derrière chaque opération, c'est un travail collectif qui se déploie pour apporter des réponses adaptées aux besoins des communes et de leurs habitants.

Pour en savoir plus :

Marion Avon, Responsable Communication, Valence Romans Habitat
m.avon@valenceromanshabitat.fr



©Valence Romans Habitat

Projet d'entreprise

Le Groupe Deux Fleuves réunit 480 collaboratrices et collaborateurs pour sa deuxième journée Fil'Good

Le 15 septembre 2026, à La Palmeraie de la Tour, à La Tour-de-Salvagny, 480 collaboratrices et collaborateurs du Groupe se sont retrouvés en présence des administratrices et administrateurs. Au programme : une matinée consacrée au projet d'entreprise Destination 2030, puis un atelier collectif de construction de territoires.


©Groupe Deux Fleuves

Une matinée consacrée à Destination 2030

La plénière a valorisé les équipes et leurs expertises métiers, ainsi que la stratégie, l'avenir et la culture du Groupe à travers son projet d'entreprise Destination 2030. Trois projets clés, menés avec des partenaires, ont fait l'objet d'un zoom : Forestor, Deafi pour les personnes sourdes et malentendantes, et un projet mobilité avec l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Loire (ALEC42) et SYTRAL Mobilités.

La matinée s'est conclue par les interventions des deux Présidents du Groupe, Georges Ziegler et Christophe Guilloteau.


©Groupe Deux Fleuves

Construire les territoires de demain

L'après-midi a prolongé ce temps de rencontre avec l'animation « Construire les territoires de demain ». Chaque équipe a construit une partie du projet de territoires du Groupe sous forme de maquette, à partir de matériaux recyclés.

Une fois réunies, ces réalisations forment un territoire global cohérent. Elles traduisent concrètement la diversité des offres d'habitat du Groupe et ses exigences de sobriété énergétique, d'accessibilité et de bien-être des habitantes et habitants.


©Groupe Deux Fleuves

Une force collective

Cet assemblage illustre la force du travail collectif : en unissant leurs compétences et leurs savoir-faire, les équipes du Groupe Deux Fleuves bâtissent un projet cohérent au service des territoires et des habitantes et habitants.


©Groupe Deux Fleuves

Pour en savoir plus :

Alexandra Doutre, Responsable Communication, Groupe Deux Fleuves - a.doutre@deuxfleuves.fr



Découvrir le reportage de l'USH sur cette opération de seconde vie d'OPHEOR

Étoiles HLM du LAB Habitat

OPHEOR donne une seconde vie à Sullycité : 18 logements pour les jeunes au cœur de Roanne

À Roanne, OPHEOR a engagé une transformation ambitieuse de l'ancienne résidence seniors Sullycité. L'objectif : adapter un patrimoine existant aux nouveaux besoins du territoire en transformant 10 logements destinés aux personnes âgées en 18 logements pour les jeunes.

Transformer l'existant pour les nouvelles générations

Inoccupée depuis plusieurs années, la résidence située rue de Sully a fait l'objet d'une restructuration lourde et d'une réhabilitation énergétique. Le projet a permis de créer 17 studios et un T2, pensés pour répondre aux besoins des jeunes actifs, étudiants et alternants.

Au-delà de la création d'une nouvelle offre de logements, l'opération s'inscrit dans une démarche de réinvestissement du patrimoine existant et d'amélioration de sa performance énergétique, tout en contribuant à la redynamisation du centre-ville de Roanne.

Sullycité sélectionnée par les Étoiles HLM du LAB Habitat

Cette opération a retenu l'attention du LAB Habitat de l'USH et fait partie des projets sélectionnés dans le cadre des Étoiles HLM, qui mettent en lumière des projets et des retours d'expérience du secteur HLM. Une belle reconnaissance pour OPHEOR et les équipes qui ont contribué au projet.

Un reportage présenté au Congrès HLM

Pour l'occasion, une vidéo consacrée à Sullycité a été réalisée avec la Direction Habitat et Patrimoine d'OPHEOR afin de présenter le projet, sa transformation et les ambitions portées par cette opération.

Le reportage a été diffusé pour la première fois lors de la présentation des Étoiles HLM du LAB Habitat au Congrès HLM de Bordeaux, qui s'est tenu du 22 au 24 septembre 2026.

Une belle occasion de faire connaître Sullycité au-delà du territoire roannais et de valoriser le savoir-faire du bailleur OPHEOR.

Pour en savoir plus :

Marc Denonfoux, Chargé d'opérations, OPHEOR
marc.denonfoux@opheor.fr

Trophées de l'innovation

Batigère Rhône-Alpes récompensé aux Trophées de l'Innovation Hlm 2026 de l'USH pour son projet de construction en paille et bois

Lors du Congrès Hlm 2026, Batigère Rhône-Alpes a remporté le prix de la catégorie Innovation bas carbone de la 10e édition des Trophées de l'innovation Hlm de l'USH grâce à son projet de construction en paille et bois. Une reconnaissance qui met en lumière l'engagement des équipes et leur capacité à développer des solutions innovantes pour les habitants et les territoires.


©Batigère Rhône Alpes

Finaliste dans cette catégorie, le projet prévoit la construction de huit logements sociaux à Vénissieux, en remplacement de deux maisons vétustes, dans un secteur patrimonial de la Métropole de Lyon.

Cette opération s'appuie sur une démarche bas carbone associant une structure en paille porteuse et bois, des murs enduits à la chaux, des planchers et menuiseries en bois ainsi que des pompes à chaleur individuelles sans unité extérieure.


©Batigère Rhône Alpes


©Batigère Rhône Alpes

L'innovation repose sur une approche globale combinant paille, bois, terre et équipements performants afin d'atteindre un niveau bas carbone ambitieux.

Parmi ses caractéristiques : un mode constructif bois-paille porteuse, l'atteinte des seuils carbone RE2020 à horizon 2028 et une démarche fondée sur les matériaux biosourcés, le confort et la sobriété énergétique.

Livrée au premier trimestre 2027, l'opération visera le niveau 3 du label « bâtiment biosourcé ».

Pour en savoir plus :

Cyril Paire, Responsable écoute clients, Batigère Rhône-Alpes - cyril.paire@batigere.fr







Coopération

Logement, rénovation, intelligence artificielle : assemblia fait progresser ses projets

Avec Bouygues Immobilier, produire des logements sociaux dans des secteurs recherchés

Au Congrès HLM de Bordeaux, assemblia a retrouvé Bouygues Immobilier pour faire le point sur les projets de logements acquis en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Ces opérations permettront à de futurs locataires d'accéder à des logements sociaux au sein de résidences situées dans des secteurs recherchés.

Avec VINCI, préparer la rénovation hors site à la Gauthière

La rénovation hors site était au cœur des échanges entre assemblia et VINCI. Dans le quartier de la Gauthière, à Clermont-Ferrand, des façades fabriquées en atelier seront prochainement posées sur des immeubles. Cette solution innovante, mise en œuvre pour la première fois dans le Puy-de-Dôme, vise à réduire la durée des travaux et les nuisances du chantier pour les habitants.

Avec HTC, explorer les usages de l'intelligence artificielle

Le Congrès HLM a également permis à assemblia d'échanger avec HTC sur les usages possibles de l'intelligence artificielle dans ses métiers. Une réflexion sur les applications que cette technologie pourrait trouver dans les activités de l'entreprise et sur les conditions d'une utilisation responsable.

Pour en savoir plus :

Alice Battut, Directrice de la Communication, assemblia - alice.battut@assemblia.fr



©GrandLyon Habitat - Résidence Marius - Donjon

Partenariat

GrandLyon Habitat et la Banque des Territoires : un partenariat au service de la rénovation du patrimoine social lyonnais

À l'occasion du Congrès HLM 2026, GrandLyon Habitat et la Banque des Territoires ont réaffirmé leur partenariat en faveur de la rénovation énergétique du logement social, à travers le financement de la réhabilitation de la résidence Marius-Donjon, dans le 9e arrondissement de Lyon. Un projet emblématique qui conjugue préservation du patrimoine architectural, amélioration du confort des habitants et transition énergétique.

Construite en 1932, la résidence Marius-Donjon compte 285 logements répartis dans 6 bâtiments, caractéristiques des premières Habitations à Bon Marché (HBM). Sa réhabilitation a permis de moderniser ce patrimoine historique tout en préservant ses qualités architecturales. Les travaux ont notamment porté sur l'isolation, le remplacement des menuiseries, la rénovation des équipements techniques et l'amélioration du confort intérieur. Ils ont permis de faire passer les logements d'une étiquette énergétique F à D, voire C pour certains.

D'un montant de 26 M€, cette opération a bénéficié de 16 M€ de prêts de la Banque des Territoires, soit 62 % de son financement, aux côtés de l'État, de la Métropole de Lyon et de GrandLyon Habitat. Le chantier a également contribué à l'emploi local, avec 29 emplois créés grâce aux clauses d'insertion, représentant près de 11 000 heures de travail.

Ce projet s'inscrit dans un partenariat de long terme entre GrandLyon Habitat et la Banque des Territoires pour préserver et adapter le patrimoine HBM lyonnais. Depuis 2019, GrandLyon Habitat a achevé la réhabilitation de 6 résidences HBM, représentant 1 308 logements et près de 122 M€ d'investissement, dont 41 M€ financés par des prêts de la Banque des Territoires. Quatre autres résidences, totalisant 616 logements, sont également en cours de réhabilitation ou sur le point de démarrer.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat ancien et durable avec la Banque des Territoires, qui nous permet de faire avancer concrètement des projets ambitieux au service des habitants. La rénovation de Marius-Donjon est une belle illustration de l'appui que la Banque des Territoires apporte à notre ambition de projeter dans le 21ème siècle ce patrimoine HBM, témoin de l'histoire longue du logement social en France et à Lyon. », souligne Jean-Noël Freixinos, Directeur général de GrandLyon Habitat.

Pour en savoir plus :

Audrey Montilly, Chargée de communication, GrandLyon Habitat - a.montilly@grandlyonhabitat.fr

Partenariat

La Banque des Territoires et Halpades renforcent leur engagement pour les jeunes en Haute-Savoie

À l'occasion du Congrès HLM 2026, Halpades et la Banque des Territoires renforcent leur collaboration autour de deux projets dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes à Annecy-le-Vieux.

▶ **La résidence étudiante Marie Paradis, portée par le Crous Grenoble Alpes**, proposera 95 studios, dont 5 adaptés aux personnes à mobilité réduite. Un projet rendu possible aux côtés de la Banque des Territoires, Action Logement, la Ville d'Annecy et Agglomération du Grand Annecy.

▶ **L'extension de la Maison des Enfants, menée avec CAPSO Cap Social & Solidaire et le Département de la Haute-Savoie**, permettra de créer 11 chambres pour la petite enfance et 6 studios, notamment pour accompagner les jeunes dans leur transition vers l'autonomie.

Deux projets, deux publics, mais une même ambition : offrir aux jeunes un cadre adapté pour grandir, étudier et construire leur autonomie, comme le souligne Stephen Martres, Directeur général d'Halpades.

Ces projets illustrent la force d'un engagement collectif et durable, au service des besoins du territoire et pleinement en cohérence avec les engagements d'Halpades, société à mission.



Pour en savoir plus :
Léa Petit, Chargée de communication, Halpades
lpetit@halpades.fr

Partenariat

Deux Fleuves Senior & Autonomie et MonSenior s'engagent pour développer des solutions inclusives et adaptées aux besoins des personnes âgées

Lors du Congrès HLM de Bordeaux, Deux Fleuves Senior & Autonomie, ESH du Groupe Deux Fleuves, a signé le 23 septembre 2026 une convention de partenariat avec MonSenior. Objectif : développer vingt hameaux d'accueil familial en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2026-2030.

Chacun chez soi, sous un même toit

Entre le maintien à domicile, parfois fragilisé par l'isolement, et l'entrée en établissement médicalisé, MonSenior propose une solution intermédiaire fondée sur l'accueil familial. Chaque maison accueille jusqu'à trois personnes âgées ou en situation de handicap, accompagnées au quotidien par un accueillant familial agréé par le Département, qui vit sur place avec sa famille.

Les maisons sont regroupées en hameaux autour d'un jardin partagé et d'un espace commun. Implantés au cœur de petites communes, à proximité des

commerces et des services de santé, ils permettent aux aînés de rester près de leurs repères. Le modèle rompt aussi l'isolement des accueillants, qui exercent leur métier entre pairs et bénéficient d'une filière de remplacement pour leurs congés.

Cours : une première réalisation

Le partenariat s'appuie sur une collaboration déjà éprouvée : le hameau MonSenior de Cours (69), acquis en VEFA et livré en octobre 2025. Construites en ossature bois, labellisées HS2, les maisons offrent à chaque résident et résidente une chambre et une salle de bains privatives, tournées vers le jardin. Au centre, l'orangerie accueille les moments partagés entre résidents, accueillants et familles.

Cette première opération a confirmé l'intérêt des deux partenaires pour le modèle et la complémentarité de leurs expertises.

Objectif : vingt nouveaux hameaux d'ici 2030

La convention, conclue pour cinq ans, prévoit le développement progressif de vingt hameaux complémentaires en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour Deux Fleuves Senior & Autonomie, présente dans cinq départements, 60 établissements et plus de 3 000 places d'hébergement spécifique, ce partenariat enrichit son offre d'habitat intermédiaire pour les personnes âgées et en perte d'autonomie, notamment dans les territoires ruraux et périurbains.

Pour en savoir plus :

Alexandra Doutre, Responsable Communication Groupe Deux Fleuves - a.doutre@deuxfleuves.fr



Signature de la convention de partenariat le 23 septembre en présence de Georges Ziegler, Président du Département de la Loire, co-Président du Groupe Deux Fleuves et Vice-Président de Deux Fleuves Senior & Autonomie, Franck Dondainas, Président du Groupe MonSenior, Flavien Micha, Directeur Général de Deux Fleuves Senior & Autonomie, Clément Vénard et Cyprien Burtin, Directeurs Généraux de MonSenior.



Partenariat

Pannes d'ascenseurs : GrandLyon Habitat renforce l'accompagnement de ses locataires

À l'occasion du Congrès HLM 2026, GrandLyon Habitat a signé une convention de partenariat avec la société SAMV (Solution d'Assistance à Mobilité Verticale), spécialisée dans l'accompagnement des personnes à mobilité réduite. L'objectif : proposer des solutions concrètes aux locataires âgés, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de déplacement, lorsque leur ascenseur est immobilisé pour une panne ou des travaux.



©GrandLyon Habitat

Depuis 2018, GrandLyon Habitat déploie des mesures d'accompagnement lors des arrêts prolongés d'ascenseurs : portage de courses, aide au déplacement des personnes ou encore relogement temporaire. Mais face aux difficultés rencontrées pour mobiliser des prestataires capables d'assurer le portage des personnes dans les escaliers, l'organisme a recherché une solution plus adaptée.

La société SAMV propose notamment un service de franchissement des escaliers à l'aide d'un monte-escalier électrique mobile, manipulé par un professionnel formé, permettant aux personnes à mobilité réduite de continuer à sortir de leur domicile en toute sécurité. Son offre comprend également des services complémentaires, comme le portage des courses, la descente des déchets ménagers ou encore la promenade des animaux domestiques.

Une première expérimentation a été menée dans deux résidences de Vaulx-en-Velin, Écoin et Thibaude, dans le cadre de travaux programmés sur les ascenseurs.

La convention signée avec SAMV permet désormais de formaliser cette collaboration et de renforcer la réactivité et la qualité de l'accompagnement proposé aux habitants. Cette initiative s'inscrit dans la politique de GrandLyon Habitat en faveur du vieillissement, du handicap et du maintien à domicile.

« Avec SAMV, nous disposons d'une solution supplémentaire, réactive et sécurisée, pour éviter que certains locataires ne se retrouvent bloqués chez eux avec l'arrêt d'un ascenseur. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans notre politique de maintien à domicile : adapter notre accompagnement aux situations de fragilité et permettre à chacun et chacune de continuer à vivre chez soi dans les meilleures conditions possibles. », souligne Louise Bonniel Chalier, Chargée de développement accès et maintien durable dans le logement à GrandLyon Habitat.

Pour en savoir plus :

Audrey Montilly, Chargée de communication, GrandLyon Habitat - a.montilly@grandlyonhabitat.fr

Seconde vie

HABITAT ET MÉTROPOLE : la transformation du 7 rue Paul Signac illustre le potentiel de la seconde vie du patrimoine social

À l'occasion du Congrès HLM à Bordeaux, Loris Flandin (HABITAT ET MÉTROPOLE) est intervenu avec Catherine Romeas (Bouygues Bâtiment Sud-Est) sur le stand de Bouygues Construction pour présenter la transformation du 7 rue Paul Signac à Saint-Étienne.

Inscrite dans le programme « Seconde Vie » USH / Banque des Territoires, cette opération menée en site occupé va bien au-delà d'une rénovation lourde : elle conjugue transformation du bâti, innovation et décarbonation.

Au programme : passage de l'étiquette énergétique F à B, restructuration des logements, balcons, ascenseurs, réemploi, biodiversité et solutions énergétiques hybrides. L'industrialisation et le hors site contribuent à la qualité, à la rapidité et à la sécurité du chantier.

Avec 107 logements, 10 800 m^2 d'ITE, 945 menuiseries extérieures et 92 % d'entreprises régionales, ce projet illustre l'ambition de donner une seconde vie au patrimoine existant tout en améliorant durablement le confort des locataires et en réduisant l'empreinte carbone.

Pour en savoir plus :

Sonia Lancelevee, Chargée de communication, HABITAT ET MÉTROPOLE
sonia.lancelevee@habitat-metropole.fr


©HABITAT ET MÉTROPOLE

Sobriété énergétique

OPHEOR mise sur la donnée pour une répartition plus équitable des frais de chauffage

Lors du Congrès HLM de Bordeaux, Cyril Poirot, Responsable Maintenance et Énergie chez OPHEOR, a présenté la démarche engagée avec Kocliko pour rendre plus équitable la répartition des frais de chauffage collectif et encourager la sobriété énergétique.

Cette approche s'appuie sur la température réellement maintenue dans chaque logement, plutôt que sur la seule consommation des radiateurs, et prend en compte les facteurs extérieurs. Les données permettent ainsi d'affiner le pilotage des chaufferies, de mieux prendre en compte le confort des occupants et de les accompagner vers une consommation plus maîtrisée.

Un retour d'expérience qui illustre comment la donnée contribue à améliorer le suivi du patrimoine et à maîtriser les charges des locataires.



©OPHEOR

Pour en savoir plus :

Cyril Poirot, Responsable maintenance et énergie, OPHEOR - Cyril.poirot@opheor.fr

Habitat inclusif

Deux Fleuves Loire Habitat inaugure la résidence « Le Richarme » à Rive-de-Gier, un habitat inclusif en cœur de ville

Le 29 septembre 2026, Deux Fleuves Loire Habitat a inauguré la résidence « Le Richarme » à Rive-de-Gier, en présence de Georges Ziegler, Président du Département de la Loire et Président de l'Office, de Séverine Reynaud, Maire de Rive-de-Gier, ainsi que de Yoan Bruyère et Julie Jourjon, co-directeurs de l'association Eurecah. Cette résidence en centre-ville, issue d'une acquisition-amélioration, apporte une réponse nouvelle aux enjeux du vieillissement et de l'inclusion.


©Deux Fleuves Loire Habitat

Un habitat inclusif pour rompre l'isolement et favoriser le maintien à domicile

La résidence compte 14 logements sociaux, dont 12 dédiés à des seniors de plus de 65 ans, autonomes, qui souhaitent bénéficier de services d'accompagnement. Elle accueille aussi un habitat partagé conçu pour l'association Eurecah, occupé en colocation par des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. Ascenseur, salle commune climatisée, loyers abordables et charges maîtrisées grâce au label NF Habitat HPE Rénovation : tout est pensé pour offrir un cadre de vie confortable et sécurisé.

Eurecah accompagne les locataires au quotidien : écoute bienveillante, passages réguliers et animations dans la salle commune mise à disposition par la commune. Grâce à l'Aide à la Vie Partagée (AVP), la CNSA et le Département de la Loire financent une partie de ces services et l'intervention d'une animatrice. Ce modèle conjugue autonomie dans son logement, lien social et accompagnement de proximité.

Toutes les équipes de l'Office mobilisées

Les équipes de la maîtrise d'ouvrage ont relevé un véritable défi : restructurer entièrement un hôtel particulier du XIX^{e} siècle, en conservant son cachet et ses qualités, dans le respect des exigences des Architectes des Bâtiments de France. Structure globale, tours, cheminées, ferronneries et pavés de la cour ont été conservés.

Les gestionnaires clientèle du bureau d'accueil du Gier-Pilat ont attribué l'ensemble des logements en quelques mois, pour un public spécifique et sur une commune où l'Office est peu implanté. Le service juridique a créé la copropriété intégrant la salle communale, et un agent de proximité de l'Office assure au quotidien l'entretien de la résidence et contribue à créer une relation de confiance avec les locataires.

Une opération de revitalisation du centre-ville

D'un coût de 4 159 000 € TTC, l'opération a bénéficié du soutien de l'État et de l'ANRU, de la CNSA et du Département de la Loire, de Saint-Étienne Métropole, de la Carsat Rhône-Alpes, d'Action Logement et de la Banque des Territoires. Elle participe à la reconquête du centre-ville de Rive-de-Gier, engagée dans le cadre de la convention ANRU métropolitaine.

Deux Fleuves Loire Habitat remercie la commune de Rive-de-Gier et son CCAS, l'association Eurecah, les entreprises du chantier et l'ensemble de ses collaborateurs qui font vivre cette résidence au quotidien.

Pour en savoir plus :

Cynthia Mauger, Responsable Communication, Deux Fleuves Loire Habitat
c.mauger@deuxfleuves.fr

Seniors

Auvergne Habitat développe So'Séniors®, une offre de logements adaptée au vieillissement de la population

Afin d'apporter un maillon supplémentaire dans le parcours résidentiel adapté aux besoins des séniors, Auvergne Habitat développe son concept : So'Séniors® .

Selon l'Insee, en 2030, près d'un tiers de la population française, soit près de 2,4 millions de personnes, aura plus de 60 ans, et plus de 35 % de la population en Auvergne sera concernée. Selon les projections, le nombre de Puydômois âgés de 80 ans ou plus, augmenterait de 120 % par rapport à 2010.

Ce constat a donné naissance à So'Séniors® qui allie habitat et services, entre logement classique et structure médicalisée. So'Séniors®, ce sont des résidences à destination de personnes âgées autonomes qui souhaitent, dans un logement à l'accessibilité renforcée et sécurisé, participer à une vie sociale au sein de la résidence et dans son environnement extérieur.



So'Séniors® - Beaumont ©Auvergne Habitat

Une offre globale : des services intégrés dans l'offre d'habitat

▶ Les locataires souscrivent un contrat de services complémentaire au bail locatif, comprenant plusieurs services individuels et collectifs. Ce contrat de services, proposé par AÉSIO Santé, est distinct du contrat de bail.

▶ Les prestations de services proposées constituent un package. Les services sont identiques pour tous et inclus avec le logement (bail et contrat de services).

▶ Les services sont évolutifs et adaptés aux attentes et aux besoins des résidents, selon les constats réalisés par l'animateur de vie sociale présent à leurs côtés dans leur vie quotidienne.

A ce jour, 9 résidences So'Séniors® sont en activité, soit 207 logements, dont 2 résidences livrées en juin et en juillet à Ceyrat et à Combronde. En 2026, Auvergne Habitat a lancé les travaux d'une soixantaine de nouveaux logements So'Séniors® à Creuzier-le-Vieux, à Cournon-d'Auvergne et à Brioude, et livrera, au mois de novembre, une nouvelle résidence de 34 appartements à Beaumont.

Des résidences où il fait bon vivre

Les résidents bénéficient de la présence régulière d'un accompagnateur de vie sociale, dont le cœur de la mission est d'apporter sécurité et lien social aux personnes âgées locataires.

Il gère la salle commune d'animation et a vocation à ouvrir la résidence sur son environnement en favorisant la présence d'intervenants extérieurs, notamment dans le cadre de l'animation : club des aînés, associations locales, etc.

Les animations permettent de se réunir autour d'un objectif commun et de partager des savoirs, des savoir-faire, des expériences. Les activités sont mises en place en s'appuyant sur les ressources locales (associations, institutions, etc.).

Les résidences disposent d'espaces verts offrant un cadre de vie agréable, tout en étant situées à proximité du centre-bourg qui regroupe les commerces, les services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Pour en savoir plus :

Céline Serieys, Chargée de communication, Auvergne Habitat - c.serieys@auvergne-habitat.fr

Formation

« Et vous, ça va » ? Quand les agents de résidence de Lyon Métropole Habitat se forment sur la santé mentale

Le métier d'agent de résidence chez Lyon Métropole Habitat va bien au-delà de l'entretien des résidences ! Le volet de veille sociale et même psychologique est également très important pour celles et ceux qui travaillent au quotidien au plus près de nos locataires.

Détecter et s'adapter aux pathologies

C'est pourquoi le service formation propose à tous les agents de résidence de se former aux questions de la santé mentale. Durant une journée, par groupe d'une dizaine de personnes vont apprendre à déceler certaines pathologies et à réagir au mieux. *« Il ne s'agit pas de se substituer aux soignants, précise Anne-Marie Gohet, de la fédération Soliha, mais de savoir quelle attitude adopter, qui alerter en interne et surtout savoir se protéger ».*

Si la formation s'appuie sur des cas pratiques fictifs pour repérer la schizophrénie, le syndrome de Diogène ou la psychopathie, les participants évoquent très vite des situations réelles, vécues dans les résidences.

« On ne sait pas toujours identifier un cas pathologique, souligne Anne-Marie. Or, il est important d'adapter la réponse. On ne répond pas de la même façon à un délire ou à une hallucination. »

Des aides pour bien réagir

La formation fait également le point sur les différents outils à disposition des agents de résidence. Un process a été mis en place en interne pour qu'ils alertent les personnes ressources de l'organisme. Par ailleurs, un service d'écoute et de soutien psychologique est mis à disposition par LMH.

Cette formation complète une autre session sur la gestion des conflits plus courants et s'inscrit dans un parcours formatif complet, dans lequel sont abordés la prévention des risques d'accidents du travail, le vocabulaire technique et la communication avec les personnes âgées, etc.

« Cette formation nous permet de mieux comprendre certaines situations de locataires, en repérant les signes, afin de savoir comment se comporter », conclut Ibrahim, agent de résidence récemment formé.

Pour en savoir plus :

Sophie Descroix, Directrice de la Communication, Lyon Métropole Habitat - sdescroix@lmhabitat.fr



Agent de résidence chez LMH © JF Marin

Formation

assemblia renforce les compétences de ses équipes pour mieux réagir et alerter face à la souffrance psychique

Santé mentale : mieux repérer, écouter et orienter

Pour assemblia, la prise en compte de la santé mentale s'inscrit dans l'accompagnement des locataires et dans la préparation des équipes aux situations qu'elles peuvent rencontrer. L'objectif est de leur donner des repères pour identifier les signes de souffrance psychique, réagir avec discernement et solliciter les bons interlocuteurs, tout en respectant leur rôle de professionnels du logement.


©assemblia

Des repères pour les équipes de proximité

Cette démarche s'appuie notamment sur des échanges avec la Direction générale des solidarités et de la cohésion sociale de Clermont Auvergne Métropole. Un temps d'information a réuni les gardiens, les responsables de secteur et leurs adjoints autour des situations rencontrées auprès des locataires et des relais à mobiliser.

Deux outils leur ont été présentés. Le mentalOmètre propose une échelle de repérage des signaux de mal-être psychique, avec des référents identifiés selon le niveau d'alerte. Un guide de scénarios, construit à partir de situations réelles rencontrées par des bailleurs sociaux, apporte également des repères pour adapter sa réaction et orienter les personnes concernées.

Ces supports permettent d'aborder des situations parfois délicates à interpréter. Ils donnent aux équipes des points d'appui pour mieux comprendre ce qu'elles observent et identifier les interlocuteurs susceptibles de les accompagner.

Se former pour savoir réagir

Ces outils complètent la formation aux premiers secours en santé mentale suivie par une cinquantaine de collaborateurs d'assemblia. Dispensée sur deux jours par une infirmière spécialisée de l'hôpital Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, elle leur a permis de mieux connaître les différents troubles psychiques et les premiers secours qu'il est possible d'apporter.

Le cadre de cette intervention est essentiel : il ne s'agit pas de se substituer aux professionnels de santé, mais de savoir réagir et alerter au bon moment, en s'appuyant sur les relais adaptés.

« Comme la formation aux gestes de premier secours, il s'agit véritablement d'une formation d'utilité sociale, car nous pouvons toutes et tous être concernés par cette problématique, que ce soit dans notre métier ou dans notre vie privée », souligne Dorothée Barbarin, coordinatrice ressources humaines, qui a également suivi cette formation.

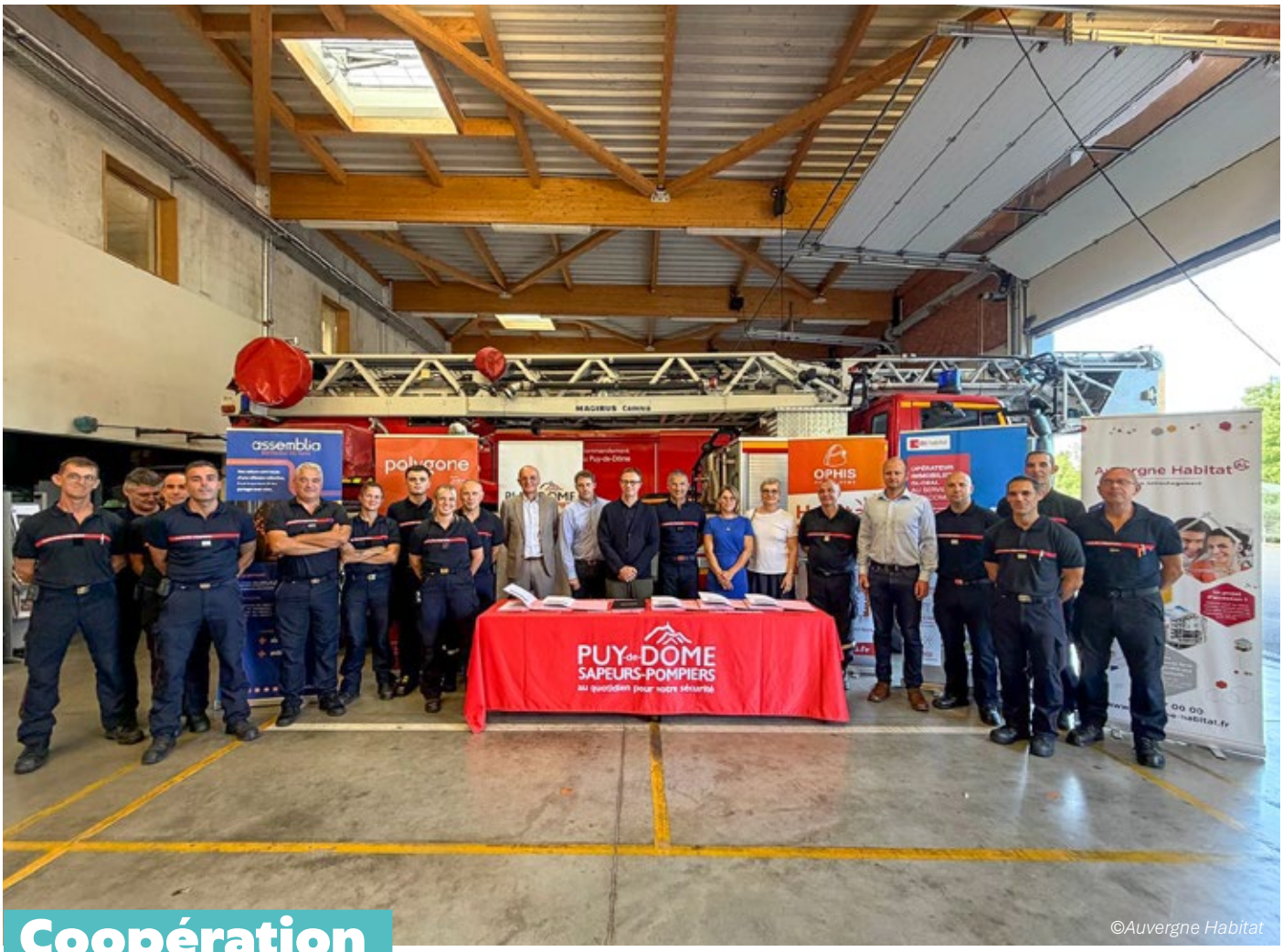


©assemblia

À travers ces actions, assemblia souhaite donner à ses collaborateurs les moyens d'aborder la souffrance psychique avec davantage de compréhension et de discernement. Une démarche qui associe formation, outils pratiques et liens avec les partenaires pour mieux accompagner les locataires concernés.

Pour en savoir plus :

Alice Battut, Directrice de la Communication, assemblia - alice.battut@assemblia.fr



©Auvergne Habitat

Coopération

Auvergne Habitat et les bailleurs sociaux du Puy-de-Dôme s'engagent pour faciliter l'intervention des secours dans les résidences

Début septembre 2026, Auvergne Habitat, aux côtés d'assemblia, de CDC Habitat, de l'OPHIS du Puy-de-Dôme et de Polygone, a signé une convention avec le SDIS 63, permettant d'améliorer les conditions d'accessibilité des bâtiments collectifs pour les sapeurs-pompiers.

Depuis plusieurs années, les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme rencontrent des difficultés croissantes pour accéder aux bâtiments d'habitation collectifs lors de leurs interventions. Retards de prise en charge, complications opérationnelles, risques accrus de blessures pour les personnels et surcharge administrative constituent autant d'enjeux majeurs pour l'efficacité et la sécurité des secours.

Afin de répondre à cette problématique, le SDIS 63 a signé une convention avec les cinq bailleurs sociaux départementaux visant à mettre en œuvre des dispositions facilitant l'accès des sapeurs-pompiers aux espaces communs des bâtiments collectifs, y compris dans les ensembles immobiliers privés.

Ces avancées opérationnelles permettent de :

- Renforcer la sécurité des habitants en garantissant une intervention plus rapide et mieux coordonnée ;
- Réduire les délais d'intervention, en particulier pour les urgences vitales ;
- Simplifier le travail administratif lié aux dégradations ou aux procédures d'ouverture de porte.

Pour en savoir plus :

Céline Serieys, Chargée de communication, Auvergne Habitat - c.serieys@auvergne-habitat.fr

Sensibilisation

Tri des déchets : les gardiens d'assemblia, des ambassadeurs mieux informés

Les erreurs de tri, une réalité quotidienne

Dans les résidences, les erreurs de tri restent un sujet du quotidien. Malgré les actions de communication et les rappels des consignes, les gardiens d'assemblia constatent régulièrement des déchets déposés dans les mauvais bacs. Ils sont alors amenés à les déplacer d'un contenant à l'autre, alors que cette tâche ne relève pas de leur rôle. Ce temps pourrait être consacré à leurs autres missions de proximité.

Une initiative venue du terrain

Comment prolonger la sensibilisation au-delà des affiches et des consignes ? Chez assemblia, une initiative issue du terrain apporte une piste : permettre aux gardiens de découvrir le devenir des déchets pour mieux en expliquer les enjeux aux habitants.



©assemblia

À la suite des visites du VALTOM proposées aux salariés engagés dans la démarche RSE, plusieurs gardiens ont suggéré d'y associer les équipes de proximité. Cette proposition a donné lieu à une nouvelle visite, reliant leurs préoccupations quotidiennes au fonctionnement des installations de traitement.



©assemblia

Comprendre ce qui se passe après la collecte

Les parcours pédagogiques proposés par le VALTOM donnent à voir le traitement des déchets, leur valorisation et, au centre de tri, la séparation mécanique, optique puis manuelle des emballages et des papiers. Cette découverte permet de comprendre pourquoi le geste effectué chez soi compte pour toute la chaîne.

Pour les gardiens d'assemblia, la visite a aussi permis de revoir les consignes essentielles.


©assemblia

Mieux comprendre pour mieux transmettre

L'objectif est d'en faire des ambassadeurs informés, capables d'expliquer les bons gestes et leur utilité. En s'appuyant sur ce qu'ils ont découvert à la source, ils pourront rendre leurs échanges avec les locataires plus concrets et plus pédagogiques. Car un tri mieux compris commence dans chaque logement.

Pour en savoir plus :

Alice Battut, Directrice de la Communication, assemblia - alice.battut@assemblia.fr

Réemploi

Avec l'opération Colec, Deux Fleuves Loire Habitat mobilise ses locataires pour donner une seconde vie aux appareils électriques

En septembre et en octobre 2026, Deux Fleuves Loire Habitat a organisé, en partenariat avec Colec, une campagne de collecte d'appareils électriques et électroniques au pied de six de ses résidences en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Une action concrète en faveur du réemploi et de la qualité du cadre de vie, qui récompense le geste des locataires.

Un service de proximité, directement en pied d'immeuble

Plutôt que de stocker chez eux un appareil hors d'usage ou dont ils ne se servent plus, les locataires ont pu le déposer au pied de leur immeuble, lors de permanences organisées le mercredi de 14h à 17h. Tous les appareils ont été acceptés, quel que soit leur état : petit et gros électroménager, matériel informatique, écrans, câbles, etc.

Du 16 septembre au 21 octobre, la collecte a fait étape successivement à Saint-Étienne, à La Ricamarie, à Montbrison et à Andrézieux-Bouthéon, couvrant ainsi plusieurs secteurs du département.

Un geste pour l'environnement, récompensé localement

Spécialiste du réemploi des appareils électriques, Colec oriente chaque équipement collecté vers la filière adaptée : réemploi, réparation ou recyclage. En échange de leur dépôt, les locataires ont reçu des bons d'achat valables dans un commerce à proximité, une manière de soutenir aussi l'économie locale.

Cette opération, déjà expérimentée en mai 2026, s'inscrit dans la démarche RSE de Deux Fleuves Loire Habitat. Elle encourage l'économie circulaire, aide les locataires à désencombrer leur logement en leur évitant notamment d'avoir à se rendre à la déchetterie et crée un moment d'échange convivial au cœur des résidences.

Pour en savoir plus :

Cynthia Mauger, Responsable Communication, Deux Fleuves Loire Habitat
c.mauger@deuxfleuves.fr



©Deux Fleuves Loire Habitat

Cadre de vie

L'OPHIS du Puy-de-Dôme fait de la résidence La Visitation un lieu de vie ouvert et créateur de lien à Clermont-Ferrand

Située dans le quartier de la gare à Clermont-Ferrand, la résidence La Visitation, qui compte 193 logements, se distingue par son patrimoine architectural singulier. Elle est composée de deux bâtiments distincts : l'un réhabilité en 1987, l'autre construit la même année. Un vaste jardin arboré complète cet ensemble et constitue un véritable écrin de verdure en centre-ville.

Après une période ayant fortement impacté la tranquillité résidentielle, l'OPHIS a engagé, avec les résidents, les pouvoirs publics et ses partenaires, une démarche de reconquête du cadre de vie afin de permettre aux habitants de se réapproprier pleinement leur résidence.



Embellissement du jardin partagé de la résidence ©OPHIS

Des projets au service des habitants

En 2026, un ancien local vacant a été réhabilité pour accueillir le siège social de l'association Concordia* et un pôle de services du Secours Populaire. Ce nouvel espace propose notamment du soutien scolaire et un accompagnement administratif. Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion mobilisant des jeunes accompagnés par la Mission Locale Clermont Métropole et Volcans.

Parallèlement, douze volontaires européens de Concordia ont participé à l'embellissement du jardin, avec à l'issue, un repas partagé avec les habitants, permettant à ces derniers de s'approprier les lieux.

Les habitants ont également pris part à un projet de création d'un « village des chats libres » coconstruit avec des volontaires en service civique. Au-delà de l'accueil des chats errants, cette initiative favorise les échanges et la convivialité entre les habitants de la résidence.



Repas partagé sous une glycine remarquable de plus de 250 ans ©OPHIS

**Concordia : association favorisant les échanges interculturels et intergénérationnels à travers des chantiers internationaux, des volontariats de courte et de longue durée, le Corps Européen de Solidarité (CES) ou des projets de Service Civique.*

Une résidence ouverte sur la ville

La résidence a accueilli les « Arts en balade », manifestation locale ouverte au public, avec la présence d'artistes exposants et d'ateliers créatifs destinés à de jeunes apprenants en français, en partenariat avec le Secours Populaire.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la résidence a également reçu des expositions, des démonstrations de street-art, des animations artistiques et une conférence sur la biodiversité organisée avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Pour Xavier Cellier, Chargé de projet social à l'OPHIS : *« Pour cette résidence, la reconquête du cadre de vie repose avant tout sur une dynamique collective associant habitants, partenaires et acteurs locaux, soit environ 200 personnes créatrices de liens humains et de projets communs. »*

Grâce à ces initiatives, la résidence La Visitation s'affirme aujourd'hui comme un lieu de vie ouvert, dynamique et créateur de lien social.

Pour en savoir plus :

Lucas Zona, Chargé de Communication, OPHIS du Puy-de-Dôme – lzona@ophis.fr



Logement témoin à Aubière ©assemblia

Construction / gestion

assemblia anticipe les usages et prépare l'accueil de ses futurs habitants grâce aux logements témoins

Logements témoins : préparer aujourd'hui la vie des résidences de demain

Avant l'arrivée des premiers habitants, la visite d'un logement témoin constitue une étape importante pour les équipes d'assemblia. À Clermont-Ferrand comme à Aubière, deux opérations aux identités architecturales distinctes ont récemment permis aux équipes techniques et de proximité de découvrir les futurs lieux de vie et de préparer leur mise en location, prévue courant 2027.

Croiser les regards pour anticiper les usages

Ces visites réunissent les collaborateurs qui assureront demain la location, l'entretien et la gestion des résidences. Elles permettent de passer des plans aux espaces réels, de comprendre les équipements et d'échanger avec les concepteurs sur les choix réalisés.

L'expérience de terrain des équipes apporte un éclairage précieux sur les usages quotidiens et les besoins d'entretien. L'enjeu est aussi de préparer l'accompagnement des futurs locataires : expliquer le fonctionnement du logement, répondre à leurs questions et faciliter leur installation.

Deux architectures, deux cadres de vie

À Clermont-Ferrand, les équipes ont visité le logement témoin de « TEC Saint-Jean » aux côtés de WYHO Promotion. Conçu par SCAU, cet ensemble affirme une présence verticale dans le paysage urbain et participe à la transformation du quartier Saint-Jean. Les 38 logements d'assemblia s'inscrivent dans un environnement associant habitat, commerces, services et mobilités.

À Aubière, dans le quartier La 48, la résidence de 38 logements conçue par l'Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés privilégie des formes simples, une conception bioclimatique et des matériaux biosourcés. Ses façades mêlant bois et tôle ondulée, ses espaces paysagers et ses logements à double orientation composent une autre manière d'habiter.

Développer le parc, préparer l'accueil

Ces deux opérations illustrent la volonté d'assemblia de développer son patrimoine en proposant des logements et des cadres de vie diversifiés, en réponse aux besoins des ménages. Les visites de logements témoins accompagnent cette dynamique : elles relient la construction à la gestion quotidienne, avec un objectif commun, préparer l'accueil des habitants dans les meilleures conditions.

Pour en savoir plus :

Alice Battut, Directrice de la Communication, assemblia - alice.battut@assemblia.fr

Géothermie

À Saint-Héand, Deux Fleuves Loire Habitat développe des résidences exemplaires sur le plan environnemental

Chaque opération de Deux Fleuves Loire Habitat est l'occasion d'innover sur le plan environnemental à Saint-Héand. Après la résidence passive « La Galachère » et l'acquisition-amélioration pour « Aula Comtale », l'Office poursuit cette démarche avec un système de géothermie pour la résidence « Évasion » en cours de construction.

« Évasion » : une résidence économe en énergie grâce à la géothermie

Ce programme est né d'un appel à projets lancé en juillet 2023 par EPORA, Saint-Étienne Métropole et la commune. Sur un terrain de 2 586 m^2, l'ensemble réunira 23 logements collectifs répartis en 2 immeubles, deux maisons et un local commercial. L'Office acquiert, auprès du promoteur B612, le bâtiment de 10 logements (du T2 au T4), ainsi que les deux maisons T4 proposées en location-accession (PSLA). L'opération sera labellisée NF Habitat et respectera la RE2020.

La spécificité de ce programme : un chauffage collectif par géothermie pour les deux immeubles. Une pompe à chaleur capte les calories naturellement présentes dans le sous-sol, dont la température reste stable toute l'année quelle que soit la météo, puis les restitue aux logements. Une énergie renouvelable et locale, au service du confort des futurs locataires et accédants et de la maîtrise de leurs charges.



Aula Comtale ©Deux Fleuves Loire Habitat

« La Galachère » et « Aula Comtale », deux résidences respectueuses de l'environnement

Avec ses 12 logements sociaux, « La Galachère » a été livrée en 2014 selon les exigences de la labellisation « Passiv Haus » : orientation plein sud, isolation renforcée, triple vitrage, très forte étanchéité à l'air et ventilation double flux, pour un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m^2/an.

Inaugurée en décembre 2024, l'Aula Comtale illustre quant à elle le réemploi et l'utilisation de matériaux renouvelables : la structure de deux bâtiments du centre historique a été conservée et réhabilitée et une surélévation a été réalisée en ossature bois. Le bâtiment, qui comprend des locaux professionnels et 12 logements pour seniors autonomes, atteint le niveau BBC Rénovation.



La Galachère ©Deux Fleuves Loire Habitat

Démarche RSE et de management de l'énergie

Ces trois opérations traduisent l'engagement de Deux Fleuves Loire Habitat dans sa démarche RSE, reconnue par l'AFNOR au niveau confirmé, et dans le management de l'énergie, certifié ISO 50001 depuis 2025. À Saint-Héand comme sur l'ensemble de la Loire, l'Office conjugue logements abordables, sobriété énergétique et qualité de vie pour ses locataires.

Pour en savoir plus :

Cynthia Mauger, Responsable Communication, Deux Fleuves Loire Habitat
c.mauger@deuxfleuves.fr

Chaufferie Biomasse

HABITAT & MÉTROPOLE accélère la transition énergétique à Saint-Étienne avec la nouvelle chaufferie bois-énergie de Montchovet

HABITAT & MÉTROPOLE et Dalkia ont inauguré une nouvelle chaufferie biomasse qui permettra de couvrir 75 % des besoins du réseau de chaleur grâce aux énergies renouvelables et locales. Un investissement de 7,3 millions d'euros au service de la décarbonation et de la maîtrise des charges.


©HABITAT & MÉTROPOLE

Le quartier de Montchovet, à Saint-Étienne, franchit une étape importante dans sa transition énergétique. Le 8 octobre 2026, HABITAT & MÉTROPOLE et Dalkia ont inauguré officiellement la nouvelle chaufferie bois-énergie du réseau de chaleur urbain. Cette installation marque une évolution majeure pour un réseau jusqu'alors alimenté à 100 % au gaz naturel.

Propriétaire du réseau et maître d'ouvrage de sa transformation, HABITAT & MÉTROPOLE a engagé ce projet à la fin du contrat de cogénération, dans un contexte de forte volatilité des prix des énergies fossiles. L'objectif : réduire l'empreinte carbone du chauffage tout en limitant l'exposition des usagers aux variations des coûts de l'énergie.

75 % d'énergies renouvelables et locales

Grâce à cette nouvelle chaufferie biomasse, le réseau s'appuie désormais sur un mix énergétique composé à 75 % de biomasse et d'énergies renouvelables et de récupération. Le bois-énergie utilisé provient de forêts gérées durablement, situées dans un rayon de moins de 100 kilomètres. La chaufferie gaz existante est conservée pour compléter la production lors des périodes de grand froid et assurer la production d'eau chaude sanitaire en été.

D'un montant global de 7,3 millions d'euros, l'opération bénéficie d'un soutien de l'État de 1,4 million d'euros, via le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME.

« En verdissant ce réseau, nous agissons à la fois pour le climat, pour le territoire et pour la maîtrise des charges de nos locataires », souligne Marie-Laure Vuittenez, pour HABITAT & MÉTROPOLE.

Un impact concret pour le territoire

Le réseau de Montchovet dessert 1 940 équivalents-logements, sur plus de 124 600 m^2 de surface chauffée, incluant notamment l'Hôpital Privé de la Loire. Long de 5,5 kilomètres, il distribue la chaleur à travers 33 sous-stations.

La nouvelle installation permet d'éviter chaque année 3 230 tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 1 500 véhicules retirés de la circulation. Elle mobilise environ 5 450 tonnes de bois-énergie par an et contribue au dynamisme de la filière bois régionale, en soutenant environ huit emplois locaux non délocalisables.


©HABITAT & MÉTROPOLE

En conjuguant énergies renouvelables locales, réduction des émissions et sécurisation de l'approvisionnement, la chaufferie de Montchovet illustre la volonté d'HABITAT & MÉTROPOLE de placer la transition énergétique au cœur de sa stratégie patrimoniale, au bénéfice des locataires et du territoire stéphanois.

Pour en savoir plus :

Sonia Lancelevee, Chargée de communication, HABITAT ET MÉTROPOLE
sonia.lancelevee@habitat-metropole.fr



Les Terrasses de l'Artière ©Auvergne Habitat

Biosourcé

Auvergne Habitat inaugure une résidence exemplaire à Beaumont intégrant matériaux biosourcés et réemploi

Il y a quelques semaines, Auvergne Habitat inaugurait la résidence Les Terrasses de l'Artière, située route d'Aubière à Beaumont.

Implantée sur un terrain en pente, la résidence a été conçue pour tirer profit de la topographie du site. Elle compte 38 appartements, du T2 au T4, qui bénéficient tous d'un extérieur, terrasse ou jardin privatif.

La structure de la résidence associe le bois et le béton, avec notamment des menuiseries extérieures en bois et un bardage biosourcé, produit et fabriqué en Auvergne-Rhône-Alpes. Le projet a d'ailleurs bénéficié d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Forêt et filière bois ».

Le chauffage collectif est assuré par une chaudière à granulés de bois et la production d'eau chaude sanitaire est complétée par des panneaux solaires thermiques installés en toiture.

Le projet comprend également un dispositif de rétention des eaux pluviales.

Pour finir, des marches en granito provenant d'un bâtiment du quartier de la Gauthière, démoli il y a quelques mois, ont été réemployées pour les escaliers intérieurs de cette nouvelle résidence.

Pour en savoir plus :

Céline Serieys, Chargée de communication, Auvergne Habitat - c.serieys@auvergne-habitat.fr

Plan ascenseurs

Réhabilitation des Chardons à Cours : Deux Fleuves Rhône Habitat crée pour la première fois deux ascenseurs dans l'existant

Le lundi 14 septembre 2026, Deux Fleuves Rhône Habitat a inauguré, aux côtés de la commune de Cours (69), la réhabilitation de la résidence Les Chardons. Engagée en 2025, cette opération globale de 2,1 millions d'euros améliore le confort des 39 logements de la résidence. Elle constitue aussi une première pour l'Office : la création d'ascenseurs dans un immeuble existant, au titre de son plan ascenseurs.

Une ancienne usine devenue résidence

Située impasse des Chardons, la résidence compte 39 logements répartis dans deux bâtiments. Ancienne usine transformée en logements en 1982, elle bénéficie aujourd'hui d'une réhabilitation complète. Les travaux ont été conçus pour limiter au maximum les impacts sur le quotidien des locataires, avec une intervention logement par logement.



©Deux Fleuves Rhône Habitat

Une réhabilitation globale en quatre volets

- Rénovation thermique : remplacement des menuiseries extérieures et des occultations, des chaudières individuelles et de la ventilation, isolation des combles.
- Parties communes : embellissement des quatre circulations verticales, nouvelles portes de hall avec interphonie GSM, création d'un sas d'entrée et sécurisation du porche du bâtiment principal, mise en conformité du désenfumage et nettoyage des encadrements en pierres dorées.
- Logements : mise en sécurité électrique, remplacement de la robinetterie des radiateurs et de certaines portes de placards.
- Extérieurs : réfection de la rampe d'accès de l'un des bâtiments et création de trois places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

Deux ascenseurs, une première pour l'Office

Le bâtiment principal, jusqu'ici dépourvu d'ascenseur, en compte désormais deux. Les Chardons est la première opération de réhabilitation intégrant la création d'ascenseurs au titre du plan ascenseurs de Deux Fleuves Rhône Habitat. Équiper les immeubles qui en sont dépourvus, c'est améliorer l'accessibilité pour toutes et tous, favoriser le maintien à domicile des locataires vieillissant(e)s ou à mobilité réduite et prévenir l'isolement. C'est aussi valoriser durablement le patrimoine et renforcer l'attractivité des résidences.

Chaque ascenseur créé représente un investissement de l'ordre de 150 000 €. Le plan s'inscrit dans le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) de l'Office, qui fixe une cible de dépense moyenne de 500 000 € par an sur dix ans, un objectif d'ores et déjà dépassé en 2026 au regard des opérations engagées.

Accompagner le bien-vieillir chez soi

Ascenseurs, rampe d'accès et stationnement adapté accompagnent l'avancée en âge et les situations de perte d'autonomie. Une nouvelle phase de travaux permettra prochainement l'adaptation de 16 salles de bains pour qu'elles soient accessibles aux personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Pour en savoir plus :

Alexia Schulz, Responsable communication, Deux Fleuves Rhône Habitat - a.schulz@rhonehabitat.fr

Acquisition-amélioration

À Oullins, GrandLyon Habitat transforme l'existant pour maintenir une offre abordable

Au 76 Grande Rue, au cœur d'Oullins-Pierre-Bénite, GrandLyon Habitat vient d'achever la réhabilitation complète d'un immeuble ancien. Une opération d'acquisition-amélioration qui permet de proposer cinq logements sociaux à proximité immédiate des transports, des commerces et des services.

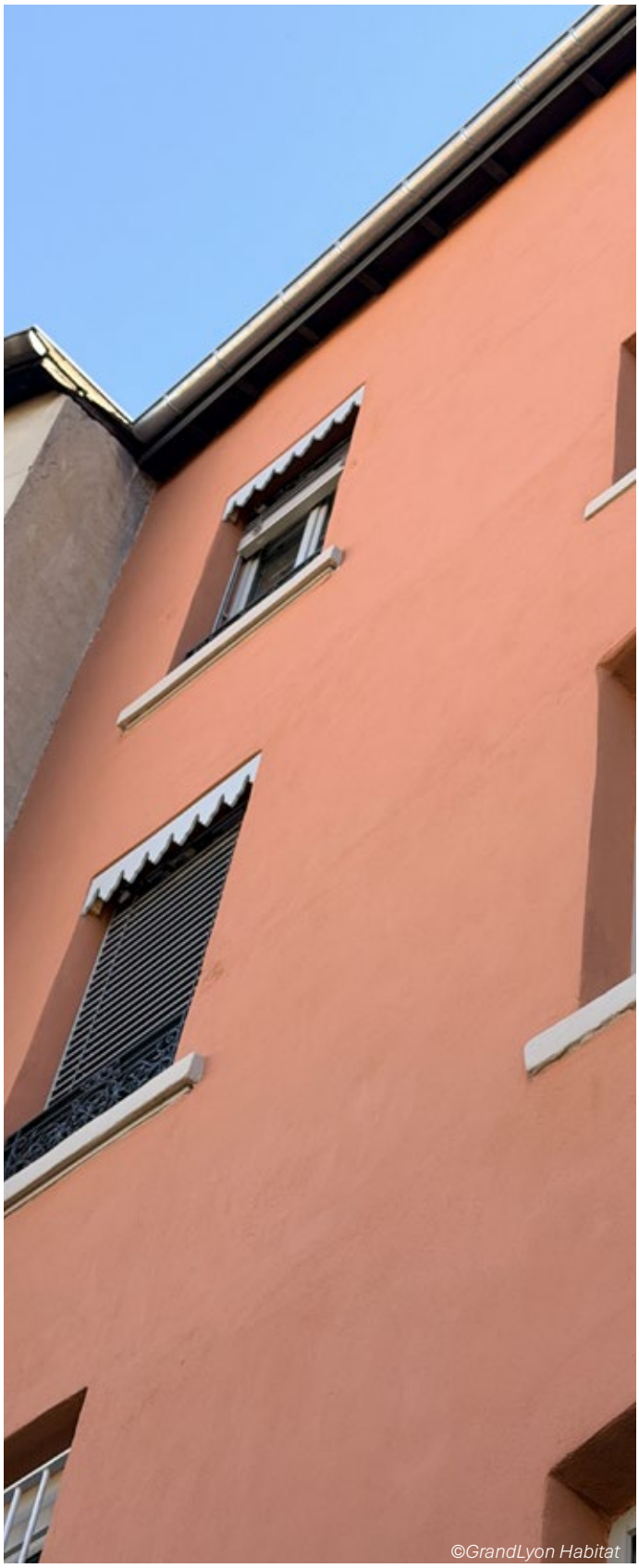
À moins de cinq minutes à pied de la gare d'Oullins et du métro, cet immeuble du XX^{e} siècle connaît une nouvelle vie. Mis à disposition de GrandLyon Habitat par la Métropole de Lyon dans le cadre d'un bail emphytéotique, le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation d'ampleur menée avec EKA Architectes.

Façade, toiture et charpente, menuiseries, isolation, parties communes et équipements techniques ont été repris. À l'intérieur, les logements ont été entièrement rénovés, des cuisines et salles de bains jusqu'aux installations de chauffage, de ventilation et d'électricité. Ces interventions ont permis de faire passer le bâtiment d'une étiquette énergétique E à C, avec à la clé une amélioration durable de son confort et de ses performances énergétiques.

L'immeuble de quatre niveaux accueille désormais cinq logements sociaux, quatre T2 et un studio pour 204 m^2 de surface habitable. Trois logements sont financés en PLUS et deux en PLAI. Pour les T2, les loyers sont plafonnés à 372 € en PLUS et 316 € en PLAI. Une offre qui contribue à maintenir des logements accessibles aux ménages modestes dans un centre-ville particulièrement attractif et bien desservi.

La transformation concerne aussi le rez-de-chaussée : un local de 107 m^2 accueille désormais un laboratoire d'analyses médicales, renforçant ainsi l'offre de services de proximité et la mixité des usages du bâtiment.

Au total, GrandLyon Habitat a investi près d'un million d'euros dans cette opération, soutenue financièrement par l'État au titre de l'ANRU et par la Métropole de Lyon.


©GrandLyon Habitat

Pour en savoir plus :

Audrey Montilly, Chargée de communication, GrandLyon Habitat
a.montilly@grandlyonhabitat.fr

Transformer l'existant

HABITAT ET MÉTROPOLE inaugure le NEOZ, un lieu pensé pour favoriser les synergies entre activités professionnelles et résidentielles

HABITAT ET MÉTROPOLE a inauguré, mardi 15 septembre, son nouveau siège social, le NEOZ, à Saint-Étienne. Bien plus qu'un immeuble de bureaux et de logements, ce projet emblématique incarne une ambition forte : transformer l'existant pour imaginer de nouveaux usages, tout en préservant le patrimoine et en limitant l'empreinte environnementale.

Né de la reconversion de l'ancien immeuble Loubet, bâtiment emblématique du paysage stéphanois depuis plus de 50 ans, le NEOZ illustre un choix assumé : réhabiliter plutôt que démolir. Cette transformation urbaine et sociale donne une nouvelle vie à un bâtiment existant, en conciliant renouvellement urbain, valorisation architecturale et développement durable.

Aujourd'hui, le NEOZ rassemble plusieurs fonctions complémentaires : le siège social d'HABITAT ET MÉTROPOLE, la Direction territoriale du Furan et une résidence de 51 logements destinée aux moins de 30 ans, notamment aux étudiants, apprentis, alternants et jeunes actifs. Un lieu pensé pour favoriser les synergies entre activités professionnelles et résidentielles, au service de l'attractivité du territoire.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux représentants institutionnels et partenaires, parmi lesquels Olivier Longeon, Président d'HABITAT ET MÉTROPOLE ; Régis Juanico, Maire de Saint-Étienne et Président de Saint-Étienne Métropole ; Jérôme Millet, Secrétaire général de la préfecture de la Loire et Sous-Préfet de Saint-Étienne ; Marie-Laure Vuittenez, Directrice générale d'HABITAT ET MÉTROPOLE ; Dominique Vigier, Architecte ; Benoît Fabre, Président du Comité régional d'Action Logement ; et Yannick Schimpf, Directeur régional adjoint de la Banque des Territoires.

Cette réalisation est le fruit d'un travail collectif mobilisant de nombreux partenaires et financeurs, dont l'État, Saint-Étienne Métropole, la Banque des Territoires, Action Logement, EPORA et EPA Saint-Étienne, ainsi que la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche et le Crédit Agricole Loire Haute-Loire pour le financement du siège. L'inauguration a également été l'occasion de remercier les architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, partenaires et sous-traitants, ainsi que les plus de 180 compagnons mobilisés sur le chantier.

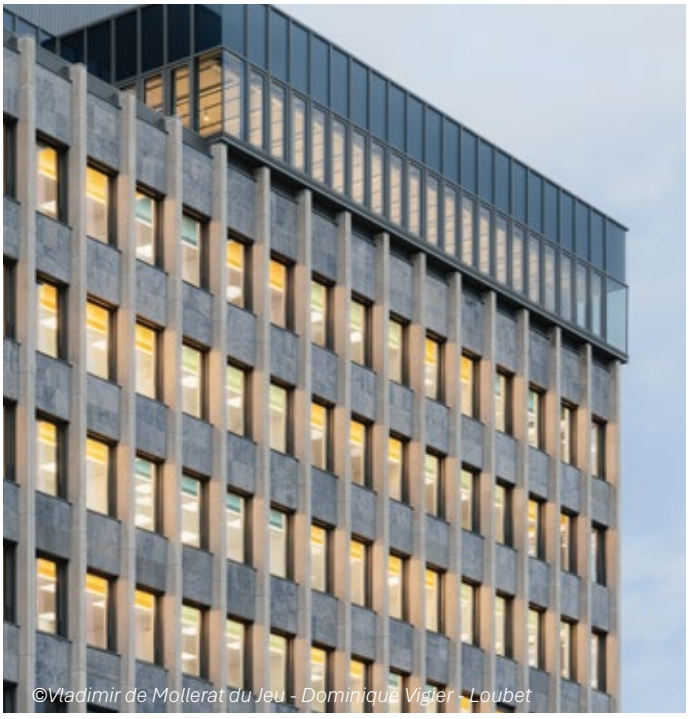
Enfin, une reconnaissance particulière est adressée aux collaboratrices et collaborateurs qui ont contribué à ce projet et qui font désormais vivre le NEOZ au quotidien.

Une brochure de présentation du NEOZ a été remise aux participants. Vous pouvez la consulter en ligne pour découvrir plus en détail ce projet et les ambitions qui l'animent ICI.

Transformer plutôt que démolir. Préserver plutôt que remplacer. Créer de nouveaux usages pour construire la ville de demain. Avec le NEOZ, HABITAT ET MÉTROPOLE affirme une ambition tournée vers l'avenir : TRAVAILLER – HABITER – OSER.

Pour en savoir plus :

Sonia Lancelevee, Chargée de communication, HABITAT ET MÉTROPOLE
sonia.lancelevee@habitat-metropole.fr



©Vladimir de Mollerat du Jeu - Dominique Vigier - Loubet

Réhabilitation en site occupé

GrandLyon Habitat inaugure le premier bâtiment réhabilité de la résidence Léo Lagrange à Vénissieux

GrandLyon Habitat a inauguré le 13 octobre 2026 le premier bâtiment réhabilité de la résidence Léo Lagrange, au cœur du quartier des Minguettes à Vénissieux. Cette première livraison de 55 logements marque une étape importante dans un vaste programme de réhabilitation de 401 logements répartis sur 6 bâtiments construits en 1971. Menée en site occupé, l'opération vise à améliorer durablement le confort des habitants, la performance énergétique et le cadre de vie.

Les travaux portent sur l'isolation des façades, des toitures et des vide-sanitaires, le remplacement des menuiseries extérieures, la rénovation des cuisines et salles de bains, la modernisation des équipements techniques et l'embellissement des parties communes. Ils permettent de faire passer les bâtiments d'une étiquette énergétique D ou E à B.

Une attention particulière est portée aux enjeux environnementaux : recours à des isolants biosourcés, installation de toitures réfléchissantes et de protections solaires sur les balcons pour améliorer le confort d'été, réemploi des anciennes persiennes métalliques et installation de nichoirs pour préserver la biodiversité.

L'opération est réalisée dans le cadre d'un Marché Global de Performance, confié à un groupement mené par Bouygues Bâtiment Sud-Est, qui associe conception, réalisation des travaux et exploitation des équipements énergétiques, avec un engagement sur la performance des bâtiments pendant 10 ans. Le projet prévoit également 15 000 heures d'insertion professionnelle et un accompagnement renforcé des locataires pendant les travaux.

Inscrite dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), cette réhabilitation représente un investissement de 33,5 M€, avec le soutien de l'ANRU, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des fonds européens FEDER, de la Métropole de Lyon, de la Carsat, d'Action Logement et de la Banque des Territoires. L'achèvement de l'opération est prévu à l'été 2028.

Pour en savoir plus :

Audrey Montilly, Chargée de communication, GrandLyon Habitat
a.montilly@grandlyonhabitat.fr


©GrandLyon Habitat

Réhabilitation

Auvergne Habitat lance la réhabilitation d'envergure de la résidence La Glacière 2 à Clermont-Ferrand

Les travaux viennent de débuter pour la résidence La Glacière 2 à Clermont-Ferrand. Après une phase de préparation de chantier débutée cet été, les travaux ont démarré pour cette résidence de 218 appartements, qui va bénéficier d'une réhabilitation d'envergure.

Réhabilitation thermique permettant d'atteindre le niveau BBC rénovation, démolition d'un bâtiment, agrandissement des séjours, ajout de balcons, mais également d'ascenseurs extérieurs sur certains bâtiments : autant d'interventions majeures qui marquent ce projet, réfléchi pour améliorer le confort et la qualité de vie de ses locataires.

Pour en savoir plus :
Céline Serieys, Chargée de communication, Auvergne Habitat - c.serieys@auvergne-habitat.fr


©Auvergne Habitat

Centre-Bourg

L'Anneau historique de Millery : tous les savoir-faire du Groupe Deux Fleuves réunis au service des territoires

Le samedi 10 octobre 2026, la commune de Millery (69) et le Groupe Deux Fleuves ont inauguré le quartier de l'Anneau historique. Situé entre la mairie et l'église, au cœur du village, ce nouveau quartier réunit 42 logements, du locatif social à l'accession sociale à la propriété, un pôle de santé, un espace communal et associatif et de nouveaux espaces publics. Une opération d'envergure, représentant un investissement de près de 12,5 millions d'euros porté par Deux Fleuves Rhône Habitat, OPH du Groupe Deux Fleuves.

Un projet partenarial au cœur du village

Porté par le Groupe Deux Fleuves, la commune de Millery et Habitat et Humanisme, avec la communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) pour la voirie, le projet repose sur une programmation mixte pensée à l'échelle du centre-bourg. Il valorise le patrimoine bâti existant tout en préservant l'histoire du village.

En recréant un axe de perspective vers la mairie et un poumon vert central, l'opération reconnecte le village avec son passé tout en le projetant vers l'avenir. Elle offre aux Millerotes et aux Millerots de nouveaux espaces verts et des lieux de vie partagés.

42 logements pour un parcours résidentiel complet

Entre constructions neuves et réhabilitations, le quartier compte 42 logements répartis en quatre ensembles :

- 7 logements locatifs sociaux à la Maison Dumont ;
- 11 logements locatifs sociaux à la résidence La Goyette ;
- 14 logements locatifs sociaux à la résidence Le Clos ;
- 10 logements en bail réel solidaire (BRS) à la résidence Le Jardin du Puits.
- Cette diversité permet de proposer sur un même site un véritable parcours résidentiel, du logement locatif social à l'accession sociale à la propriété. Le bail réel

solidaire, qui dissocie le foncier du bâti, permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaires de leur résidence principale à un coût maîtrisé, dans une commune où l'accès au logement reste tendu.

Des équipements et des espaces publics pour toutes et tous

Au-delà de l'offre de logements, l'Anneau historique renforce les services de proximité et la vie locale :

- la Maison Saint-Jean, qui accueille un espace communal et associatif de 234 m^2 ;
- un pôle de santé de 400 m^2, pour conforter l'offre de soins sur la commune ;
- une venelle communale, qui facilite les cheminements piétons au sein du quartier ;
- un parking public de 27 places et un parking souterrain de 50 places, complétés par des places dédiées au pôle de santé et à la résidence La Goyette


©Groupe Deux Fleuves

Un investissement de 12,5 millions d'euros mobilisé collectivement

Le coût total de l'opération s'élève à 12 491 000 € TTC, engagés sous l'égide de Deux Fleuves Rhône Habitat. Il se répartit entre la résidence La Goyette (2 720 000 €), les résidences Le Clos et Le Jardin du Puits avec leurs 50 places de stationnement en sous-sol (5 596 000 €), la Maison Dumont (1 285 000 €), la Maison Saint-Jean (2 180 000 €) et l'aménagement des espaces publics (710 000 €).

L'opération est financée par des prêts de la Banque des Territoires (5 493 480 €) et d'Action Logement (195 000 €), ainsi que par 518 500 € de subventions de la Ville de Millery (285 000 € de subventions foncières), de la CCVG (81 500 €), de l'État (77 000 €) et du Département du Rhône (75 000 €). Les fonds propres de Deux Fleuves Rhône Habitat et les recettes des ventes complètent le plan de financement, à hauteur de 6 284 020 €.

L'ensemble des savoir-faire du Groupe Deux Fleuves

L'Anneau historique illustre l'ambition du Groupe Deux Fleuves : allier revitalisation des centres-bourgs, qualité architecturale et parcours résidentiel. Logement locatif social, accession sociale, équipements publics et aménagement des espaces extérieurs : le projet mobilise l'ensemble des savoir-faire du Groupe au service d'une commune attractive du sud du département du Rhône.

Une inauguration en présence des partenaires institutionnels

La matinée a débuté par une visite guidée du quartier, de l'église Sainte-Croix à la résidence La Goyette, puis à la Maison Dumont et aux résidences Le Clos et Le Jardin du Puits.

Avec l'Anneau historique, Deux Fleuves Rhône Habitat et le Groupe Deux Fleuves confirment leur place de partenaire des communes pour conduire des projets globaux de renouvellement des centres-bourgs, mêlant logement, services de proximité et espaces publics.


©Groupe Deux Fleuves

Le temps protocolaire s'est tenu à la Maison Saint-Jean, en présence de : Catherine Haller, Sous-Préfète en charge du Rhône Sud, représentant le Préfet de région et du Rhône, Jean-Luc FUGIT, Député de la 11e circonscription du Rhône, Serge Bérard, Sénateur du Rhône, Catherine Staron, Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Mireille Simian, Vice-Présidente représentant le Président du Département du Rhône, Damien Combet, Président de la Communauté de communes de la vallée du Garon, Xavier Inglebert, Directeur Général du Groupe Deux Fleuves, Jean-Marc BUGNET, Maire de Millery

Pour en savoir plus :

Alexandra Doutre, Responsable Communication Groupe Deux Fleuves - a.doutre@deuxfleuves.fr

Attractivité

À Couzon-au-Mont-d'Or, Lyon Métropole Habitat inaugure 14 logements sociaux et un local médical

Ancienne caserne de pompiers, la résidence Joseph-Villard a été inaugurée par Lyon Métropole Habitat, où 14 nouveaux logements et un local médical prennent aujourd'hui vie au cœur de Couzon-au-Mont-d'Or. Cette inauguration revêtait un caractère particulier puisqu'il s'agissait de la première organisée en présence du nouveau président de Lyon Métropole Habitat, Jérémie Bréaud.

Partenaires du projet, élus, collaborateurs de LMH et locataires de la résidence se sont donc réunis pour partager ce moment convivial.

Implantée sur le site de l'ancienne caserne, la résidence Joseph-Villard associe qualité architecturale, performance environnementale et respect du patrimoine local. Cette opération est le fruit d'un travail partenarial mené avec la commune, la Métropole de Lyon et l'ensemble des acteurs du projet, permettant de répondre à plusieurs enjeux de la commune.

La résidence propose 14 logements, du T1 au T4, afin de répondre à la diversité des parcours résidentiels et d'accompagner le développement de Couzon-au-Mont-d'Or. Elle contribue ainsi à renforcer l'offre de logement social sur la commune tout en répondant aux besoins du territoire grâce à l'aménagement d'un local médical.

Pour en savoir plus :

Sophie Descroix, Directrice de la Communication, Lyon Métropole Habitat - sdescroix@lmhabitat.fr



©Lyon Métropole Habitat

Livraison

À Lyon 3e, cinq nouveaux logements familiaux de GrandLyon Habitat s'intègrent dans un environnement pavillonnaire

Au 85 rue Trarieux, GrandLyon Habitat vient de livrer une résidence de cinq logements familiaux. Une opération à taille humaine qui mise sur la qualité d'usage, la performance énergétique et une intégration soignée dans son environnement.

Construite sur une parcelle d'environ 851 m² auparavant occupée par une maison individuelle, la nouvelle résidence prend place à proximité immédiate du parc Noël Aymard. Avec son bâtiment en R+1, ses volumes simples, ses toitures en pente et ses façades aux teintes ocres, le projet a été conçu pour s'inscrire dans le paysage principalement pavillonnaire du quartier.


©GrandLyon Habitat

La résidence développe 394 m² de surface habitable et propose cinq logements financés en PLS (Prêt Locatif Social) : deux T3, deux T4 et un T5. Tous sont traversants et bénéficient d'un espace extérieur – loggia, balcon ou terrasse – orienté au sud et ouvert sur le parc. Des claustras métalliques permettent également de préserver l'intimité des habitants.

La performance énergétique constitue l'un des points forts de l'opération : les cinq logements sont classés A au DPE. Un niveau de performance qui contribue au confort des habitants et à la maîtrise de leurs consommations énergétiques.

Une attention particulière a également été portée aux usages et aux espaces extérieurs. Un local vélos de 43 m² favorise les mobilités douces, tandis que les espaces végétalisés existants ont été valorisés. Les cheminements sont réalisés en revêtement drainant et un composteur collectif permettra aux habitants de valoriser leurs biodéchets.

D'un montant de 1,44 million d'euros, l'opération est financée par des prêts de la Banque des Territoires et par les fonds propres de GrandLyon Habitat. La Métropole de Lyon a également contribué à sa réalisation par la cession gratuite du foncier.

Pour en savoir plus :

Audrey Montilly, Chargée de communication, GrandLyon Habitat
a.montilly@grandlyonhabitat.fr


©GrandLyon Habitat

AURA Hlm
Auvergne-Rhône-Alpes
Association régionale Hlm

EN DIRECT
DES ORGANISMES

Renseignements - Chloé Giraud
Chargée de projets Communication & Qualité de service, AURA hlm
Tél. 04 78 77 01 13 - c.giraud@aura-hlm.org



©absise

©Auvergne Habitat - Résidence La Glacière